2024

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : DES ALBERTS

L'eau distribuée est de bonne qualité.



A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C: Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage ; FONTAINE CRETET (SCE). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 109 personnes sur 1 commune (MONTGENEVRE). Le responsable des installations est : « MONTGENEVRE (MAIRIE DE) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MONTGENEVRE (MAIRIE DE) » qui assure l'exploitation du réseau.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques

Signalez à votre distributeur d'eau

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

(coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de

couleur de l'eau distribuée.

minutes avant de la boire.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 16

Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte: 2023, 2024

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 0,833 mg/L Valeur maxi: 0,92 mg/L

STICIDES ET MÉTABOLITES RTINENTS

Δ

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 178 Valeur maxi: 0 microgramme/L

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0,24 mg/L Valeur maxi: 0,24 mg/L

Tres bonne qualité

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0 microgramme/L

Valeur maxi: 0 microgramme/L

ABSENCE

TEMPÉRATURE

TEMPÉRATURE

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 48,6 °f Valeur maxi: 50,7 °f

Eau très dure

Édité le 17/07/2025 UDI 005000797

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.